Des propositions médiatisées de l'avis « La saisonnalité dans les filières agricoles, halieutiques et agroalimentaires »

Catégorie
Travaux et auditions
Date de publication
Publiée le 10/12/2014
Saisine liée :
La saisonnalité dans les filières agricoles, halieutiques et agroalimentaires : une réalité méconnue aux enjeux pourtant importants
Chapeau

L’avis sur « La saisonnalité dans les filières agricoles, halieutiques et agroalimentaires », adopté à l’unanimité le 9 septembre dernier, suscite un intérêt incontestable, notamment médiatique.

Corps
Son rapporteur, Rafaël Nedzynski a ainsi accordé de nombreuses interviews tant à des journaux spécialisés que généralistes. Les points qui retiennent le plus l’attention concernent le **soutien à la pluriactivité des travailleurs saisonniers**, l’amélioration de leurs conditions d’emploi en vue de revaloriser l’image de ce type d’activités, ainsi que le développement des groupements d’employeurs dans l’intérêt conjoint des entreprises et des salariés.

Rafaël Nedzynski a également rencontré le député des Vosges, François Vannson, auteur d’un récent rapport sur « La saisonnalité dans le secteur du tourisme », qui à ce titre avait été auditionné lors de la préparation de l’avis. Cet entretien a permis de constater de fortes convergences entre les préconisations du CESE et celles du parlementaire. En conséquence, une démarche commune visant à la mise en œuvre concrète de ces propositions

devrait être rapidement engagée.
© - copyright CESE - Mai 2024